



Fiche de Poste : Architecte

Profil :

Architecte.

Compétences requises :

- Avoir des connaissances sur les métiers de l'Agence Urbaine ;
- Avoir des connaissances dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement ;
- Avoir des connaissances sur les différentes études d'urbanisme et d'aménagement ;
- Avoir des connaissances sur les normes régissant la construction et l'aménagement (normes topographiques, normes urbaines, grille d'équipement...);
- Avoir des connaissances sur la réglementation en vigueur notamment, en matière de la planification urbaine, de la construction, de l'urbanisme et de l'architecture ;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation;
- Avoir des connaissances des règlements en vigueur en matière de contrôle ;
- Maîtrise de l'outil informatique et du dessin assisté par ordinateur ;
- Maîtrise des outils du SIG ;
- Une expérience dans le domaine est souhaitable.

Qualités personnelles :

- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Esprit d'initiative ;
- Sens de créativité et d'innovation ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation ;
- Savoir communiquer.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- L'examen, l'instruction et le suivi des dossiers grands projets et petits projets déposés au niveau de l'Agence et ses antennes via la plate forme ROKHAS, par rapports aux lois, textes et règlements en vigueur ;
- La préparation et l'instruction des dossiers relatifs aux grands projets dans le cadre de la commission interne ;
- La représentation de l'AUTO aux différentes réunions et visites des lieux pour statuer sur des aspects nécessaires à l'instruction des dossiers ;
- La participation aux commissions de contrôle des chantiers de construction et de lotissement ;
- L'élaboration et le suivi d'élaboration des documents d'urbanisme et des études générales ;
- L'exécution de l'ensemble des tâches relevant de la planification et la gestion urbaine ;
- La gestion et le traitement des demandes de pré-instruction déposées au niveau de l'Agence Urbaine et ses antennes.